



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'agriculture du
Gard, de l'Hérault et du
Roussillon, DRAAF
Occitanie, SUDEXPE



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

BSV BILAN 2024

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

• Répartition spatiale des parcelles d'observations

Ce réseau d'observation regroupe différents réseaux de parcelles :

- **un réseau de parcelles de référence** composé de 18 parcelles de pommier situées essentiellement dans l'Hérault, 33 parcelles de pêcher dont 20 dans les Pyrénées-Orientales (réseau de fermes DEPHY) et 13 dans le Gard, 9 parcelles d'abricotier (Gard) et 10 parcelles de cerisier (Gard, Hérault). Ces parcelles font l'objet de comptages et d'observations précises, à différentes périodes-clés de la saison (nouaison, début juillet et avant récolte notamment).
- **des parcelles flottantes**, ou aléatoires, suivies par les techniciens des Organisations de Producteurs (OP), CETA et Chambres d'agriculture. Elles sont plus nombreuses que les parcelles de référence et sont situées sur les zones d'influence de chaque structure, couvrant toutes les zones de production arboricole du Languedoc-Roussillon. Ces parcelles sont suivies de manière moins formelle (pas de saisie sur base de données). Les données d'observations ainsi collectées sont partagées bimensuellement.
- **des parcelles "ciblées"** repérées pour leur pression importante pour un bio-agresseur donné et qui permettent de suivre sur la saison la biologie de ce dernier.
- **un réseau de piégeage** dont l'objectif est de décrire l'allure des vols des principaux lépidoptères, diptères et punaises.

En 2024, ce réseau est constitué de :

- 44 pièges cératite ;
- 30 pièges carpocapse ;
- 29 pièges punaise diabolique ;
- 18 pièges tordeuse orientale du pêcher ;
- 5 pièges mouche de la cerise ;
- 5 pièges petite mineuse anarsia ;
- 4 pièges *Drosophila suzukii* ;
- 3 pièges zeuzère ;

• Protocoles d'observations et réseaux d'observateurs

Sur les parcelles de référence, les observations sont réalisées par les Chambres d'agriculture, les techniciens d'OP, de CETA, en suivant le protocole national DGAL. La plupart des bio-agresseurs sont observés sur 2 périodes clés que sont la fin du premier vol de carpocapse (juin) et la période de la récolte. D'autres observations intermédiaires sont réalisées pour certains bio-agresseurs dont les symptômes ne sont visibles qu'à une période donnée sans laisser de trace ensuite (ex ECA au débourrement).

Les parcelles flottantes sont observées de manière tournante parmi l'ensemble du réseau de chacun des techniciens. La restitution des observations se fait tous les 15 jours.

Les pièges sont relevés toutes les semaines. Toutes les observations sont enregistrées sur la base Vigicultures. Au total **plus de 3800 notations ont été saisies en 2024**.

Périodes d'observations des principaux bio-agresseurs suivis sur pêcher, abricotier, cerisier et pommier

	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Récolte	Espèce concernée				
	1er au 15	15 au 30		Pomme	Pêche	Abricot	Cerise											
ECA																x		
Bactérioses à Pseudomonas																x	x	x
Bactérioses à Xanthomonas																x	x	
Cloque																x		
Monilia fleurs et rameaux																x	x	x
Fusicoccum																x		
Oidium															x	x	x	
Maladies feuillage (ou criblures)																x	x	x
Monilia fruits																x	x	x
Rouille																x	x	
Feu bactérien															x			
Tavelure															x	x	x	
Acarien rouge															x	x	x	x
Phytoséides (auxiliaire)															x	x	x	x
Thrips meridionalis																x		
Thrips californien																x		
Pucerons															x	x	x	x
Cicadelle verte																		
Forficule																x	x	
Capnode																x	x	x
Tordeuse orientale															x	x	x	x
Petite mineuse Anarsia																x	x	
Carpocapse															x			
Mouche cerise																		x
Drosophila suzukii																x	x	x
Mouche méditerranéenne des fruits															x	x	x	
Punaise diabolique															x	x	x	x
Pou de San José															x	x		
Zeuzère															x			

• **Dispositifs de suivis biologiques**

La tavelure du pommier nécessite un suivi biologique précis, réalisé en laboratoire ou en parcelle à SudExpé site de Marsillargues, pour appréhender son développement et prévoir les périodes de risque :

- Suivi en laboratoire de la maturité des périthèces ;
- Suivi des projections d'ascospores à l'aide de capteurs de spores sur lit de feuilles tavelées : capteurs de type Marchi (2 lits de feuilles).

Des battages pour le suivi du vol du psylle du prunier, vecteur de l'ECA, sont coordonnés par Nicolas Sauvion (INRAE Montpellier) et mis à jour sur une page web dédiée.

Le suivi des pièges *Drosophila suzukii*, nécessitant une observation et une identification à la loupe binoculaire est réalisé au laboratoire par SudExpé, site de Saint-Gilles.

• **Dispositifs de modélisation et réseau de stations météo**

Des modèles sont également à la disposition des animateurs filière pour suivre la biologie de certains bio-agresseurs. Les résultats issus de ces modèles sont confrontés aux observations biologiques pour affiner l'analyse du risque et apporter une dimension prévisionnelle que les observations seules ne permettent pas.

Tavelure du pommier	Le modèle Rim Pro [®] , disponible sur certaines stations du réseau Sud Agrométéo
Carpocapse du pommier et tordeuse orientale du pêcher	Le modèle INRAE diffusé sur INOKI [®] à partir des données des stations météo des sites SudExpé de Marsillargues et de Saint-Gilles

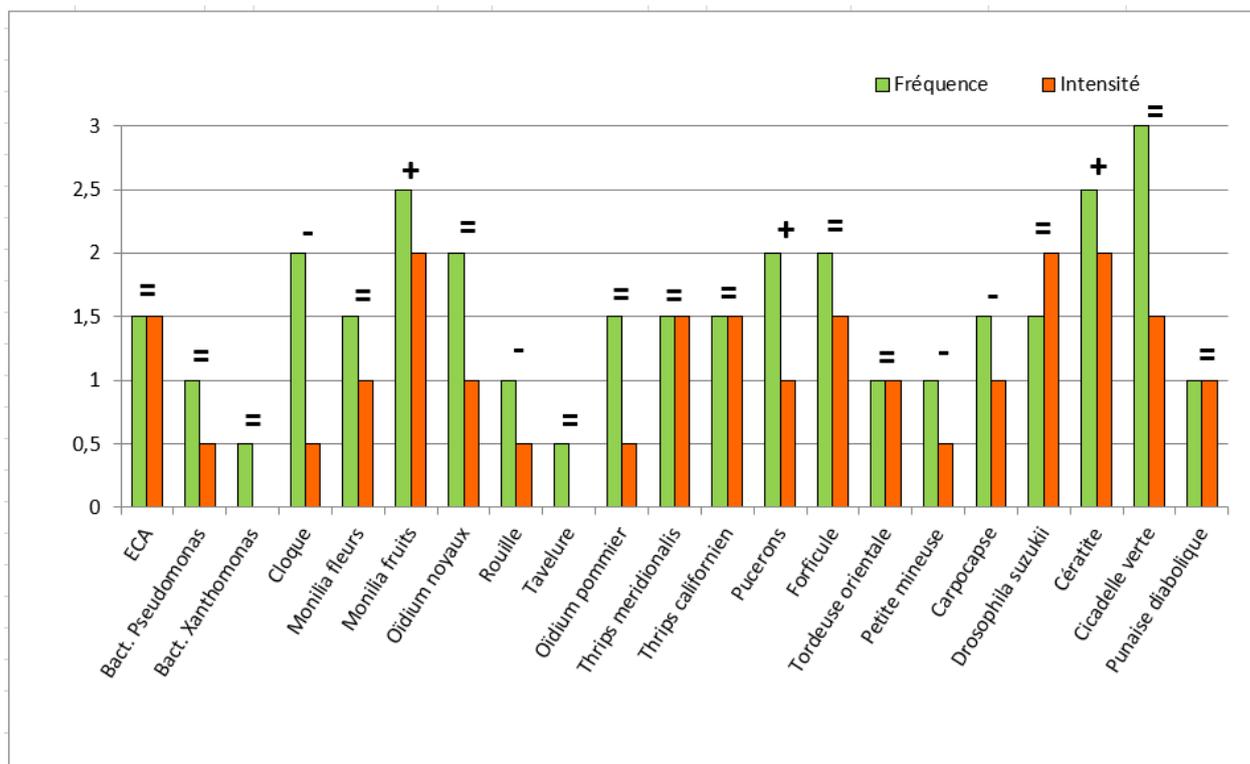
D'autres modèles (Feu bactérien...) peuvent être consultés et utilisés de façon plus ponctuelle.

PRESSION BIOTIQUE

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles de référence pêcher, abricotier, cerisier et pommier Campagne 2024

La gravité de l'attaque combine la fréquence et l'intensité sur les parcelles. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans tenir compte des différentes stratégies de protection.

Légende : Fréquence = régularité des dégâts observés - Intensité = gravité des dégâts observés
+, - et = : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure



L'année 2024 se caractérise en Languedoc par une pression plus forte des monilioses des fruits, du puceron cendré du pommier et de la mouche méditerranéenne, par rapport à 2023.

Dans le Roussillon, sur pêchers, l'année est surtout marquée par une forte pression de la mouche méditerranéenne et de la cicadelle verte.

Les **monilioses des fruits** sur pêches et nectarines sont en augmentation, dues aux pluies printanières et estivales en Languedoc. L'**ECA** reste toujours très problématique ; sa présence est notée dans les deux bassins. Les symptômes de **cloque** sont fréquents dans les vergers du Languedoc mais sont maintenus à de faibles niveaux. Le **colletotrichum** est en expansion sur pommes.

Côté insectes, 2024 est favorable aux **thrips** dans les deux bassins, et aux lépidoptères comme la **tordeuse orientale du pêcher** en Languedoc. Le **forficule** est toujours bien présent principalement sur les variétés précoces d'abricot et de pêche/nectarine.

A noter : un printemps pluvieux favorisant la présence et les dégâts d'**escargots** sur fruits.

Les populations de **cicadelle verte** sont généralisées dans les vergers de pêchers, comme les années précédentes. Le préjudice est fort pour les jeunes vergers car les attaques limitent fortement la croissance des pousses. L'intensité des attaques est similaire aux années précédentes.

Drosophila suzukii exerce une pression toujours très forte sur les cerises.

Comme en 2023, l'année 2024 se caractérise enfin par une très forte pression de la **mouche méditerranéenne** dans tous les secteurs de production, entraînant des dégâts sur pêches de saison et tardives, abricots et d'autres fruits (kakis, grenades, figues, coings et agrumes).

FACTEURS DE RISQUE PHYTOSANITAIRE

• Bilan climatique régional

Ce bilan fait état des évolutions climatiques à partir des données de stations sélectionnées (cf. diagrammes ci-après), ce qui, compte tenu de la variabilité importante départementale et régionale, peut être sujet à discussion. L'intérêt de ce document réside dans son analyse globale et les tendances.

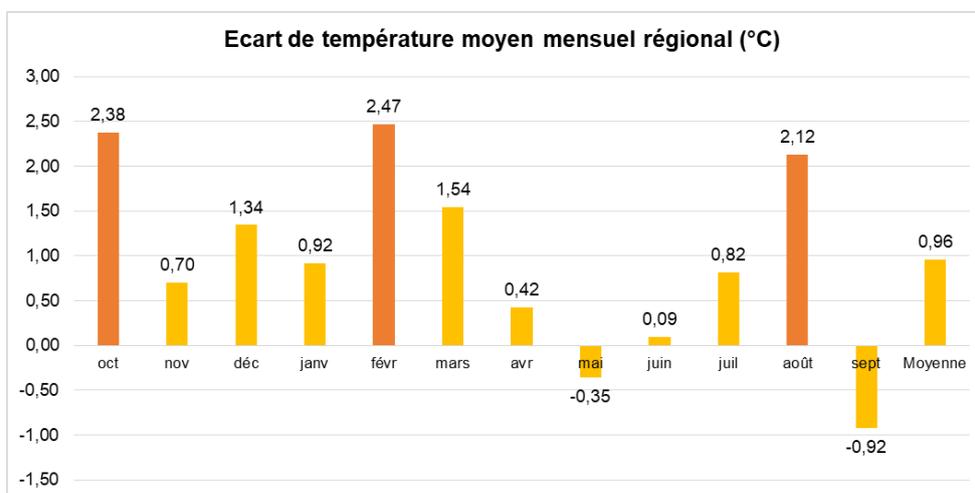
Les données météorologiques sont issues de données radar (Météo France et Weather Measures) et de stations physiques du Conseil Départemental de l'Hérault.

La saison, de l'automne 2023 à l'automne 2024, est marquée par :

- **une augmentation des températures mensuelles** par rapport aux moyennes pluriannuelles tout au long de la saison. Ce phénomène est aussi bien marqué durant la période d'octobre à mars que d'avril à septembre. La moyenne des températures baisse de 0,48 °C par rapport à la campagne 2022-2023 mais elle augmente de 0,96 °C par rapport aux moyennes pluriannuelles.
- **un déficit pluviométrique moyen régional très important** (-143 mm) avec de fortes disparités selon les stations météo : - 173 mm à Carcassonne, - 75 mm à Nîmes, - 69 mm à Pouzolles ; - 254 mm à Perpignan.

× Bilan thermique

La saison 2023-2024 se caractérise à l'échelle régionale par une augmentation des températures mensuelles moyennes. Des disparités importantes sont à relever : ce sont les températures d'octobre à mars qui marquent de façon importante un écart positif par rapport à la moyenne. A noter des valeurs exceptionnelles pour les mois d'octobre (+2,38 °C) et de février (+2,47 °C). Le mois d'août est aussi particulièrement chaud, ce qui accentue le phénomène de contrainte hydrique estivale.



On constate des disparités régionales très fortes lorsqu'on analyse les valeurs par station : le poste de Carcassonne (+ 0,05 °C) n'a pas d'influence sur la moyenne régionale et ne marque pas de différences par rapport à la moyenne. A l'inverse, une nouvelle fois pour ce millésime, le poste de Perpignan est celui qui marque la plus grande différence (+ 1,85 °C).

La saison 2023-2024 se caractérise par des températures supérieures aux normales saisonnières particulièrement pour les stations :

- au mois d'octobre : Nîmes (+ 2,70 °C) et Perpignan + 2,90 °C),
- au mois de février : Nîmes (+ 3 °C), Pouzolles (+ 2,8 °C) et Perpignan (+3,90 °C).

A l'inverse, le poste de Carcassonne enregistre une forte baisse par rapport à la moyenne (-2,7 °C) pour le mois de septembre.

Sur la campagne, l'augmentation moyenne des températures annuelles est de + 0,96 °C (+ 1,44 °C sur la campagne précédente).

× Bilan hydrique

La pluviométrie se caractérise par un déficit régional moyen de -143 mm (-197 mm pour la saison précédente) avec beaucoup de disparités selon les stations :

	Pluviométrie moyenne	Pluviométrie 2022-2023	Pluviométrie 2023-2024	Ecart par rapport à la moyenne	
				2022-2023	2023-2024
Carcassonne	658	574,4	485,1	-83,6	-172,9
Nîmes Courbessac	762,9	522,1	687,1	-240,8	-75,8
Pouzolles	609	436,4	539,6	-172,6	-69,4
Perpignan	557,6	264,6	303,6	-293	-254

A noter une pluviométrie exceptionnelle de 250 mm en mars 2024 pour la station de Nîmes ; cela réduit « artificiellement » l'écart à la moyenne.

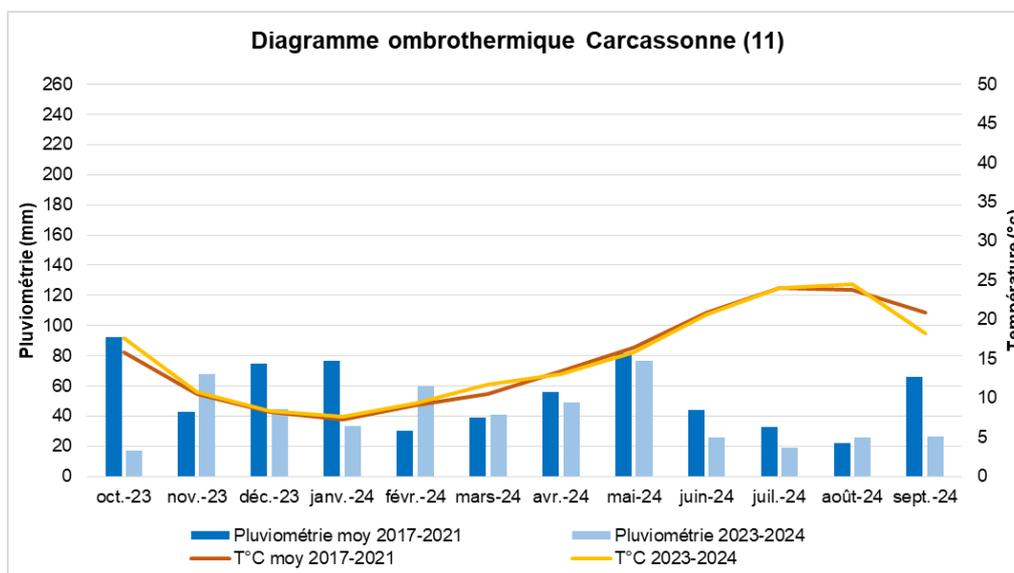
La particularité de cette saison est l'extrême faiblesse des précipitations d'octobre à janvier. C'est sur cette période que se creuse le déficit par rapport à la moyenne annuelle :

	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Total déficit par rapport à la moyenne (en mm)
Carcassonne	-75,4	25,3	-30,4	-43,6	-124,1
Nîmes Courbessac	-24,1	-64,2	-38,3	-44,7	-171,3
Pouzolles	-28,2	-52,7	-41,2	10,9	-111,1
Perpignan	-60,5	-52,6	-52,4	-52,2	-217,7
Moyenne déficit régional (en mm)					-156,1

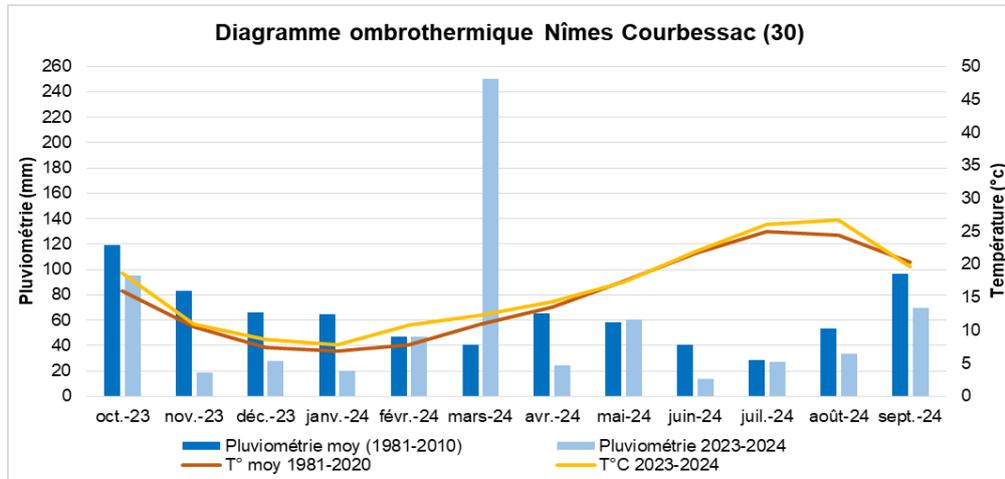
Ce déficit représente 91 % du déficit total annuel régional.

A l'échelle régionale, en moyenne, les mois de décembre 2023 (22,2 mm), juin (16,8 mm) et août 2024 (18,4 mm) sont les moins pluvieux. A l'inverse, les pluies se concentrent sur les mois d'avril (55,5 mm) et mai (72,1 mm).

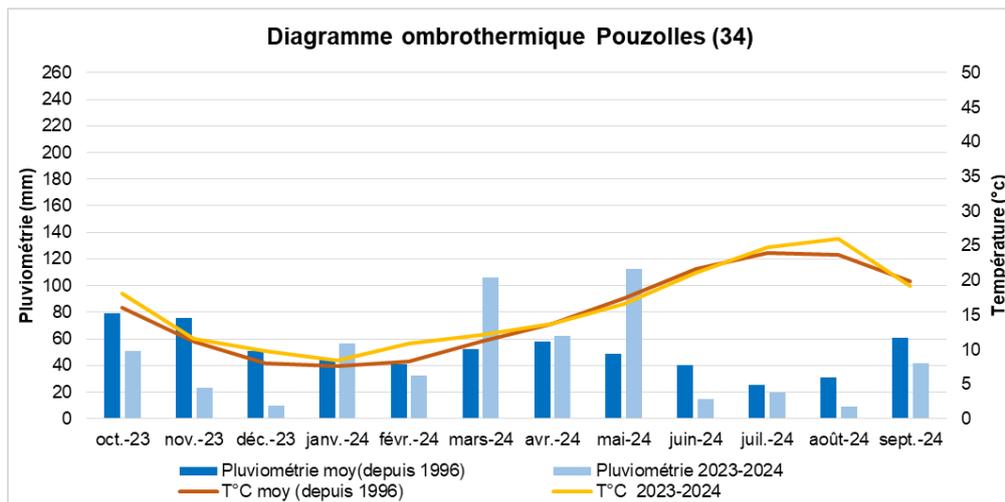
× Aude



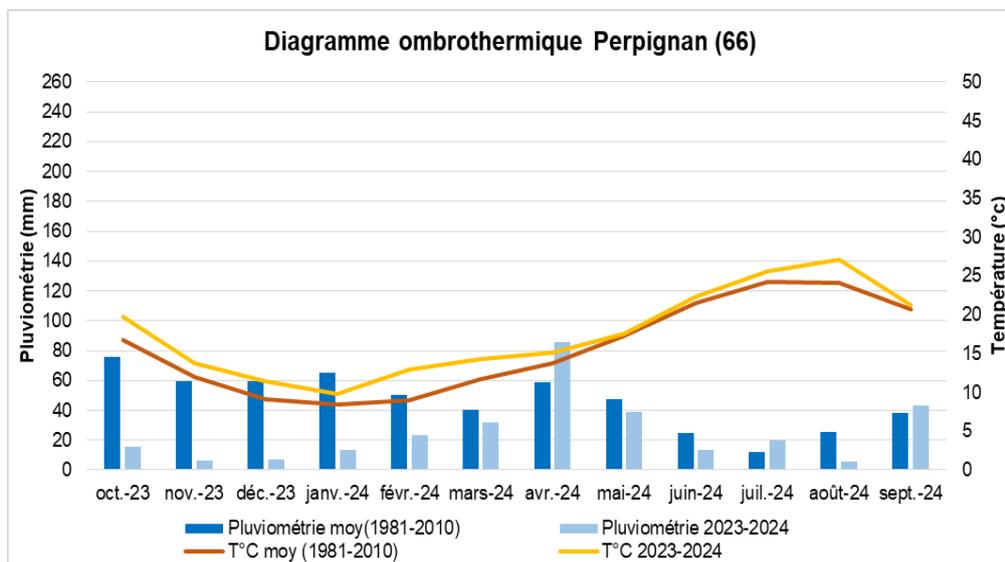
× Gard



× Hérault



× Pyrénées-Orientales



× **Accidents climatiques** : globalement peu d'impact sur la production fruitière 2024

Gel :

- Le 7 mars dans l'Hérault (Vallée de l'Orb – Lodévois, Biterrois, Vallée de l'Hérault)
- Les 24 et 25 mars dans l'Hérault (Montpelliérais)
- Le 3 avril dans l'Hérault (Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb-Lodévois et Moyenne Vallée de l'Hérault)
- Du 18 au 21 avril dans l'Aude (Limouxin, Razès, Minervois ouest), le Gard (Bassin alésien), et quelques secteurs de l'Hérault
- Du 23 au 25 avril localement dans le Gard et l'Hérault.

Grêle :

- Le 1^{er} avril dans les Pyrénées-Orientales
- Du 17 au 19 mai dans l'Aude (Limouxin et Val de Dagne), le Gard (ouest Uzège et secteur Souvignargues-Aujargues), et l'Hérault (Moyenne Vallée de l'Hérault – Canet, Haute vallée de l'Orb), les Pyrénées-Orientales (Fenouillèdes)
- Le 12 juillet dans le Gard (Vallée du Rhône Nord)
- Le 2 août dans le Gard (Bassin Alésien et Sommiérois) et l'Hérault (Montpelliérais, nord Montpelliérais)

• Stades phénologiques clés

Le froid met du temps à s'installer durant l'automne 2023. De mi-décembre à mi-février, les cumuls d'heures de froid sont les plus significatifs, ensuite ils évoluent plus lentement. Les besoins en froid de la plupart des arbres fruitiers sont donc satisfaits tardivement, ce qui a pu entraîner une mauvaise qualité de floraison pour certaines variétés. Le débourrement est globalement assez précoce.

Les **pêchers** débourrent avec une légère précocité par rapport à la moyenne, les floraisons étant 5 à 10 jours plus précoces que celles de 2023, étalées de mi-février à fin mars dans les deux bassins. L'intensité de floraison est correcte, les nouaisons sont bonnes pour les variétés précoces, moyennes pour les variétés de saison et tardives (chutes physiologiques). Les maturités sont précoces : elles s'étalent de fin mai à la première décade de septembre.

Créneau variétal	Stades phénologiques-clé du pêcher			
	Roussillon		Languedoc	
	C	F	C	F
précoce	02/02	16/02	05/02	15/02
saison	15/02	01/03	12/02	04/03
tardif	26/02	13/03	24/02	15/03

Concernant les **abricotiers**, les floraisons sont étalées pour bon nombre de variétés. Les floraisons précoces ont environ 3 semaines d'avance par rapport à 2023. Une forte hétérogénéité des stades est constatée, au sein d'une même variété et même à l'échelle de l'arbre. L'avance se réduit ensuite, pour terminer avec des floraisons tardives plus groupées et plus homogènes, ayant environ 10 à 15 jours d'avance par rapport à 2023. Les nouaisons sont moyennes en général. Les dates de maturités sont proches de celles de l'an dernier : elles s'étalent de mi-mai à mi-août.

La floraison des **cerisiers** est précoce et relativement groupée, d'une dizaine de jours plus précoce que 2023, de mi-mars à début avril. L'intensité de floraison et la nouaison sont moyennes à bonnes, selon les variétés. Il en résulte des charges hétérogènes. On constate une légère avance de maturité par rapport à 2023 (de début mai à fin juin). Les pluies de fin avril et début mai entraînent de fréquents éclatements de fruits sur les variétés précoces, en secteurs de plaine.

Stades phénologiques-clé de l'abricotier et du cerisier (SudExpé site de Saint-Gilles)				
Créneau variétal	Abricotier		Cerisier	
	C	F	C	F
précoce	05/02	20/02	12/03	20/03
saison	04/03	16/03	18/03	26/03
tardif	13/03	18/03	18/03	26/03

Sur **pommiers**, les premiers signes de débourrement s'observent tout début mars, avec une certaine précocité par rapport à 2023. L'évolution des stades est rapide, la floraison étant centrée sur début avril. En lien avec l'hiver doux, on constate néanmoins une hétérogénéité des stades au sein d'une même variété et d'un secteur à l'autre. Les maturités sont normales et les charges correctes.

Stades phénologiques-clés du pommier (SudExpé site de Marsillargues)				
Variétés	B	C3	E2	F2
Cripps Pink	04/03	15/03	23/03	03/04
Granny Smith	04/03	17/03	29/03	05/04
Gala	04/03	17/03	30/03	05/04
Golden	11/03	21/03	03/04	12/04

MALADIES

Les bassins **Languedoc** et **Roussillon** ont connu des situations parfois contrastées sur le plan sanitaire en 2024. Le bilan ci-après concerne les deux bassins de production. Seul le pêcher compte des parcelles de référence dans les deux bassins. Les autres espèces fruitières ont des parcelles de référence uniquement en Languedoc.

- **ECA** (*Candidatus phytoplasma prunorum*)

Des symptômes d'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier sont régulièrement observés durant la période hivernale. **Cette maladie reste très présente, préoccupante, et pose problème pour la pérennité de certains vergers.**

La pression se maintient donc, pouvant atteindre 8 à 10 % des arbres malades, notamment dans des vergers biologiques.

L'arrachage des arbres malades reste indispensable pour éviter sa propagation.

Pour plus d'informations, lire le paragraphe [Psyllé du prunier](#) dans le chapitre Ravageurs.



Symptôme hivernal d'ECA sur abricotier (source CA34)

- **Bactérioses** (*Pseudomonas syringae*, *Xanthomonas arboricola pv pruni*)

Les conditions climatiques hivernales sont relativement sèches. Quelques dépérissements liés à la bactériose à *Pseudomonas* sont visibles en mai, en particulier sur abricotier, avec une intensité plutôt faible. On observe des symptômes d'arbres atteints dans quelques parcelles de référence : 22 % des parcelles abricotier, 10 % des parcelles cerisier et 4 % des parcelles pêcher.

En Languedoc, sur pêcher, la bactériose *Xanthomonas arboricola* s'exprime sur feuille à partir de début mai et sur fruit à partir du 10 juin dans quelques vergers à historique. L'évolution des symptômes est relativement lente. Sur abricotier, aucun symptôme n'est rapporté. 15 % des parcelles de référence pêcher du Gard présentent des attaques.

La pression globale et l'impact sur les récoltes est faible.

- **Monilioses des fleurs et rameaux, monilioses des fruits** (*Monilia laxa*, *M. fructicola*, *M. fructigena*)

On constate des sorties de symptômes sur fleur et rameau d'abricotier entre début mars et mi-avril suite à des pluies fin février-début mars et fin mars. Les parcelles de référence situées à SudExpé St Gilles présentent des symptômes (intensité de 1 à 10%) alors que la situation est globalement saine chez les producteurs. Sur cerisier, aucune parcelle de référence ne présente d'attaque sur bouquet floral.



Symptôme de moniliose sur pêche (source SudExpé)

Sur fruits, c'est sur pêches et cerises que les monilioses s'expriment. Les pluies de fin avril - début mai puis mi à fin mai impactent les cerises précoces, mais aussi les cerises de saison (Summit) : 30 % des parcelles de référence cerisier subissent des dégâts (5 à 12% de fruits atteints).

Les pluies de fin mai à fin juin impactent les pêches précoces. On observe des dégâts à partir de mi-juin en Languedoc, fin juin dans le Roussillon, jusqu'à mi à fin août. 58 % des vergers de pêcheurs-nectariniers de référence présentent des dégâts à la récolte : 77% des parcelles de référence du Languedoc (dégâts de 5 à 10 %) et 45 % des parcelles de référence du Roussillon (2 à 5 % de dégâts, majoritairement dans des vergers de variétés tardives en agriculture biologique). Aucune parcelle de référence abricotier ne présente de symptôme de moniliose sur fruit, bien que quelques dégâts soient signalés sur des parcelles flottantes, entre fin juin et début août.

La pression des monilioses des fruits à noyau est précoce et très forte cette année en Languedoc. Dans le Roussillon, la pression est moyenne, concernant surtout les vergers biologiques.

- **Cloque** (*Taphrina deformans*)

La durée d'exposition au risque cloque sur pêcher-nectarinier s'étale de fin janvier à mi-avril, selon l'atteinte des stades pointe verte et feuilles étalées par les différentes variétés. Quelques pluies notamment fin février et début mars sont à l'origine de contaminations primaires en Languedoc.

Les premiers symptômes sont observés début mars en Languedoc. Ils sont plus visibles pour de nombreux vergers courant avril, mais restent d'intensité légère. Quelques vergers présentent des attaques sévères.

Un comptage réalisé en avril-mai sur les vergers de référence fait état de 59 % de vergers atteints dans les deux bassins. La fréquence des symptômes varie de 5 à 100% des arbres en Languedoc, 2 à 5 % des arbres dans le Roussillon. Ce sont pour 62 % des vergers en production fruitière intégrée en Languedoc et 83 % des vergers en agriculture biologique dans le Roussillon. Malgré la fréquence d'attaque parfois importante, l'intensité des dégâts reste faible.

La pression est supérieure à celle de 2023.

- **Oïdium** (*Podosphaera pannosa*, *Podosphaera leucotricha*)

Le risque démarre dernière décade de mars pour les abricotiers et pêchers précoces et se poursuit jusqu'à mi-mai pour les abricotiers tardifs, fin mai pour les pêches-nectarines tardives.

La pleine période de sensibilité des fruits est centrée sur avril pour les **abricotiers**. En Languedoc, 44% des parcelles de référence présentent des taches sur jeune fruit courant mai, avec une intensité variant de 5 à 30%.



Symptôme d'oïdium sur abricot (source CA30)

Sur **pêches et nectarines**, des symptômes sont observés sur jeune fruit courant mai-juin, avec une intensité faible à moyenne (0,5 à 10%), dans les deux bassins. Environ 30% des parcelles de référence dans les deux bassins présentent des attaques. Ces fruits étant triés lors de l'éclaircissage manuel, on ne les retrouve pas lors des comptages à la récolte.

Dans la plaine du Roussillon, on note une apparition de symptômes caractéristiques de l'oïdium sur feuille à partir de fin juin, les contaminations perdurant jusqu'à fin août sur les vergers présentant des pousses

en croissance (95% des parcelles de référence, 2 à 20 % des arbres atteints). En Languedoc, on observe ces symptômes sur feuille courant juillet (15 % des parcelles de référence, 2 à 5 % des arbres). Les attaques très importantes des cicadelles vertes sur pousse aggravent le risque de contamination par l'oïdium dans les deux bassins.

Sur **pommier**, les contaminations sur pousse (en drapeau) sont visibles précocement début avril sur les parcelles à historique. Le maximum d'observation concerne 40 % des parcelles de référence deuxième quinzaine de mai. Fin juin, la situation se stabilise pour la majorité des parcelles et la fin du risque s'observe avec la diminution ou l'arrêt de la pousse. L'intensité d'attaque globale est moyenne à faible, les arbres des parcelles atteintes présentant au maximum 5 à 15 % de pousses infectées.

La pression oïdium est globalement moyenne, notable sur jeunes abricots en Languedoc et sur feuilles de pêchers dans le Roussillon.

• Tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)

L'année 2024 présente un risque tavelure modéré compte tenu d'un inoculum 2023 faible.

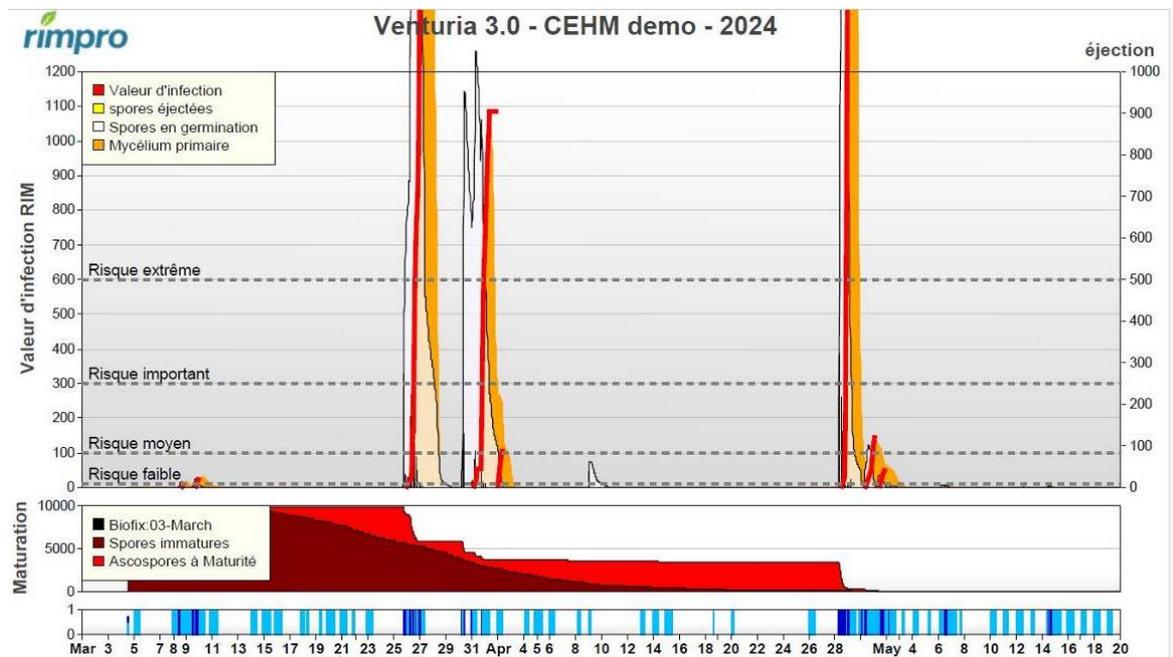
La période des contaminations primaires démarre les 8-10 mars avec des premières projections entraînant un risque de contamination faible à moyen (début de débourrement, peu de spores mûres).

De fortes projections de spores sont révélées par le modèle et les observations biologiques lors des pluies des 26-27 mars, 30 mars au 1^{er} avril et du 28 avril au 2 mai. Ces 3 périodes sont marquées par un risque moyen à extrême de contamination, selon l'épisode et le secteur. On constate en effet des variations selon les secteurs (autre pluie le 9 avril ayant parfois entraîné un risque extrême de contamination). **L'épisode le plus grave, quel que soit le secteur, est celui du 28 avril au 2 mai.**

Les pluies des 5-6 et 14-15 mai finissent d'épuiser le stock de spores projetables et marquent la fin des contaminations primaires, avec un risque de contamination moyen à faible.

La saison tavelure a été relativement précoce, sa gestion fut classique, centrée sur 2 à 3 épisodes majeurs.

Voir exemple ci-dessous révélant 3 pics de risque de contamination : Graphe RIMpro station de SudExpé - Marsillargues - Hérault.



Très peu de vergers présentent des symptômes. Les vergers sont sains dans leur extrême majorité. On observe des premiers symptômes sur feuille à partir de fin avril sur des parcelles flottantes. Des fruits tavelés dans de rares parcelles sont observés courant mai. Une seule parcelle de référence compte 1 % de fruits atteints fin juin. Le développement de tavelure secondaire est faible à nul durant l'été.

Le potentiel de constitution d'un inoculum d'automne reste limité.

- **Sharka** (*Plum Pox Virus*)

La Sharka reste une maladie toujours préoccupante en Occitanie. Elle est mise en évidence par la surveillance des FDGDON et de la FREDON dans 6 départements (11, 30, 34, 46, 66, 82). Le nouvel arrêté national a modifié les modalités de surveillance.

La contamination régionale est en légère baisse comparativement à l'année 2023 et l'importance de la contamination reste très hétérogène selon les départements.

En Occitanie, en 2024, 7 488 ha au sol ont été prospectés selon la répartition suivante : 4 952 ha de pêcheurs, 2 509 ha d'abricotiers et 27 ha de pruniers. La surface développée surveillée (en comptant tous les passages) est de 13 916 ha.

Au cours de la campagne 2024, 24 896 arbres contaminés ont été trouvés (dont 19 943 arbres isolés) dans les Pyrénées-Orientales, le Gard et l'Hérault.

La surface contaminée est de 1 889 ha répartis de la façon suivante : 1 880 ha de pêcheurs, 9 ha d'abricotiers et 0,06 ha de pruniers.

50 ha sont soumis à l'arrachage cette année (contamination à plus de 10% des arbres sur la parcelle).

- **Colletotrichum** (*C. gloeosporoides*)

Cette maladie fongique continue d'occasionner des dégâts sur fruit dans des vergers de pommiers du Languedoc. Le risque démarre fin mai à la faveur d'un temps perturbé et doux à chaud. Le niveau de risque est jugé moyen de juin à mi-juillet car les températures ne sont pas très chaudes mais il augmente à partir de fin juillet. Les vergers à historique présentent les premiers symptômes à partir de début août, qui vont s'amplifier jusqu'en septembre. Fait marquant cette année, on constate des sorties de symptômes dans de nouveaux vergers courant septembre.

De ce fait, la pression est jugée supérieure à celle des années précédentes.

Des mesures prophylactiques et l'adaptation du verger (système irrigation localisée, taille des branches basses) sont primordiales pour limiter le risque les années suivantes. Aucune parcelle de référence ne fait état de symptômes.



Symptômes de *Colletotrichum* sur pommes (source SudExpé)

- **Autres maladies**

Malgré des conditions climatiques humides de fin avril à mi-mai, la pression **rouille** (*Tranzschelia discolor*) est faible cette année sur abricotiers et pêcheurs. On constate néanmoins quelques symptômes sur feuilles d'abricotier fin août sur verger non protégé. Sur pêcheurs, en Languedoc, aucun verger ne présente de symptôme sur feuille ou sur fruit, alors que dans le Roussillon, quelques symptômes sur fruit sont rapportés courant août. Aucune parcelle de référence ne présente de symptôme.

De fin mars à début juin, on détecte des attaques de **fusicoccum** (*Fusicoccum amygdali*) sur rameaux de pêcher dans les deux bassins. Les parcelles de référence situées à SudExpé St Gilles présentent des symptômes et 5 % des parcelles de référence du Roussillon présentent des attaques.

Mi-juin à fin août, des parcelles flottantes de cerisier présentent des attaques de **cylindrosporiose** (*Cylindrosporium padi*). Aucune parcelle de référence n'en comporte.

Une autre maladie émergente sur pommier, en agriculture biologique notamment, est **l'antracnose** (*Elsinoe pyri*). Quelques vergers en Provence font état d'observations de symptômes sur fruits. Ceci appelle à la vigilance pour les prochaines années.



Symptôme d'antracnose sur fruit (source CA84)

La pression des **maladies de conservation des pommes** est moyenne à forte, compte tenu des pluies début et fin septembre et d'une période plus régulièrement humide de mi-octobre à mi-novembre.

Certaines parcelles flottantes ont révélé la présence des maladies de la suie et des crottes de mouche sur fruit.

2 parcelles flottantes expriment des symptômes tardifs de **feu bactérien** (*Erwinia amylovora*) début juin, sans gravité.

Le dernier CROPSAV a donné les éléments d'information sur les foyers 2024 de **Xylella fastidiosa Multiplex**. La maladie reste principalement concentrée autour de la zone audoise, en débordant sur l'Ariège, la Haute-Garonne, le sud du Tarn et de l'Hérault. Un changement de stratégie de lutte, appelée stratégie d'enrayement, entraîne une extension du territoire concerné, avec une zone infestée et une zone tampon. Plus d'informations ici :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>

RAVAGEURS

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Aucune parcelle de référence **pommier** ne présente de populations d'acariens rouges sur feuillage. 24 % des parcelles de référence **pêcher** présentent des attaques sur feuille, à des niveaux faibles. C'est dans le Roussillon qu'on constate un taux d'occupation maximum des feuilles de 5 à 10 % en juillet. Dès le mois d'août, la pression diminue et les foyers se réduisent, grâce à l'installation d'acariens auxiliaires Phytoséides.

- **Psylle du prunier** (*Cacopsylla pruni*)

Le psylle du prunier, vecteur de l'ECA, est surveillé par battage dans des massifs de pruniers situés dans l'environnement plus ou moins proche des vergers (au sein des vergers, les battages sont inefficaces, les populations recueillies étant trop faibles). Deux sites sont suivis sur le territoire : un à Torreilles (66) et un dans le secteur de Montpellier. Ces données sont collectées et compilées avec celles des autres bassins par Nicolas Sauvion, INRAE, puis mises en ligne.



Femelle de psylle du prunier (source N. Sauvion-INRAE)

Le constat fait par l'INRAE après plusieurs années de suivi est que les psylles peuvent arriver très tôt dans la saison (mi-janvier - début février) sans possibilité de prévision.

Cela dépend des conditions climatiques de fin d'hiver. La surveillance sur le terrain est le moyen actuellement mis en œuvre pour suivre la dynamique des vols (début, pics, fin) pour une prophylaxie optimale. Des approches de modélisation sont en cours pour mieux anticiper ces arrivées.

La dynamique de population 2024 révèle un démarrage du vol du psylle fin janvier, des détections significatives dès mi-février pour atteindre un pic fin mars. Les populations restent notables en avril puis diminuent en mai. Le vol est plus précoce et un peu plus intense que celui de 2023. La période de forte présence du psylle coïncide avec la pré-floraison jusqu'au stade petit fruit des abricotiers.

Un constat essentiel est que des vols importants peuvent se maintenir sur plusieurs semaines de mi-février à fin avril, ce qui peut rendre difficile la protection des vergers contre cet insecte sur une si longue période.

Les symptômes d'ECA apparaissent plusieurs années après la contamination. De fait, il est difficile de corréler l'abondance des psylles avec un risque élevé de contamination en verger. Des observations dans plusieurs bassins de production à l'échelle de la France et de la Suisse sur plusieurs années montrent que l'incidence de la maladie ne semble pas liée à cette abondance des vecteurs (des régions avec peu de vecteurs sont aussi impactées que des régions où les vecteurs sont très présents). Autrement dit, il n'y a pas d'année « à moindre risque ECA » et vice-versa.

On constate actuellement que les dégâts liés à l'ECA ne diminuent pas, malgré les stratégies de lutte mises en place. Ils auraient même plutôt tendance à augmenter ces dernières années. Des changements de pratiques culturales pourraient expliquer cette tendance, mais cela reste une hypothèse à vérifier.

- **Thrips meridionalis**

Le risque d'attaque de ce ravageur démarre avec la floraison des premiers pêchers début février. Il concerne toutes les variétés à partir de début mars. On observe des populations significatives au cours du mois de mars. Le risque se poursuit jusqu'à mi-avril, avec la chute des dernières collerettes de petits fruits. Sur pêcher-nectarinier, 36 % des parcelles présentent des populations détectées par battage entre fin mars et fin avril. Des dégâts sur fruit sont observés dans les deux bassins en avril-mai. Les fruits déformés par les piqûres sont enlevés lors de l'éclaircissage manuel.

La pression de *Thrips meridionalis* est forte cette année dans les deux bassins.

- **Thrips californien (*Frankliniella occidentalis*)**

La migration sur pousses, mi à fin mai, est importante dans les deux bassins. 23% des parcelles de référence du Languedoc et 45 % des parcelles du Roussillon font état de populations sur pousses fin mai-début juin. Les populations occasionnent des premiers dégâts sur fruits de variétés précoces début juin dans le Roussillon. Les populations et les dégâts augmentent de mi-juin à mi-juillet dans les deux bassins, sur variétés de saison. Ils diminuent ensuite en Languedoc alors que les attaques restent importantes dans le Roussillon, jusqu'à mi-août.

Au final, 14 % des parcelles de référence (variétés sensibles aux thrips) du Languedoc présentent des dégâts sur fruit de l'ordre de 5 %, alors que 60 % des parcelles de référence du Roussillon présentent 2 à 5 % de dégâts et 25 % présentent des dégâts de l'ordre de 10 %. La pression diminue et les piqûres sur fruits s'arrêtent fin août.

La pression du thrips californien sur les pêchers-nectariniers est donc moyenne en Languedoc à forte dans le Roussillon.



Dégât de thrips californien
(source SudExpé)

- **Pucerons (*Myzus persicae*, *Myzus cerasi*, *Dysaphis plantaginea*, *Eriosoma lanigerum*...)**

La situation 2023 des attaques liées aux pucerons révèle une pression contrastée selon les espèces : faible sur cerisiers, faible à moyenne sur pêchers, moyenne à forte sur pommiers.

Sur **pêcher**, le puceron vert (*Myzus persicae*) se développe précocement, des premières fondatrices étant observées à partir de début mars en Languedoc, mi-mars dans le Roussillon. Des foyers se constituent entre fin mars et fin avril.

Des ailés sont observés dans les foyers de début à fin mai, annonçant leur migration.

Dès fin avril, la situation s'est assainie dans une majorité de situations, alors que certains vergers, en particulier en agriculture biologique, présentent des foyers persistant jusque fin juin.

Quasiment dans tous les vergers de pêchers biologiques de référence + quelques vergers en PFI, d'autres espèces de puceron sont observées :

- puceron brun (*Brachycaudus schwartzi*) à partir de mi-mars, des foyers se constituent en avril-mai. Les populations persistent dans certains vergers du Roussillon jusqu'à fin juillet.
- puceron noir (*Brachycaudus persicae*) à partir de début février, notamment dans le Roussillon. Des foyers se constituent dans certains vergers de mi-avril à mi-mai, avec une intensité variable. Dès fin mai, la situation s'assainit.
- puceron cigarier du pêcher (*Myzus varians*) dans le Roussillon, à partir de début avril. Les foyers, localisés sur certains arbres, se développent surtout en mai, et peuvent persister jusqu'à fin juillet alors que des populations de syrphes s'y installent et les régulent progressivement.
- puceron farineux (*Hyalopterus amygdali*) à partir de mi-mai. Des foyers se développent en juin, et occasionnent des dégâts (miellat, fumagine entraînant une chute précoce de feuilles) dans certains vergers des deux bassins début juillet. Fin juillet, les populations diminuent.
- puceron brun géant (*Pterochloroides persicae*) : peu présent d'habitude et uniquement en hiver, ils sont observés en plus grand nombre et sur une durée beaucoup plus longue en 2024, parfois sur toute la saison. Des individus sont présents sur les charpentières (bois de 3 à 5 ans) toujours exposés au nord, à l'abri du soleil. Leurs piqûres freinent le développement de la charpentière et entraînent un développement de fumagine sur l'écorce avec écoulement de miellat. Ils ne représentent pas pour le moment une menace très importante.

Des foyers de pucerons brun, noir et vert sont également observés dans 1 à 2 parcelles de référence **abricotier** entre mi-avril et mi-mai.

Sur **cerisier**, le puceron noir (*Myzus cerasi*) est présent mais la pression est faible. Des fondatrices sont observées début avril, des foyers se constituent courant avril mais se résorbent en quelques semaines. La situation est correctement maîtrisée début mai dans la grande majorité des situations.

Sur **pommier**, les premières fondatrices de puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) sont observées mi-mars à début avril, puis des foyers se développent dans certains vergers en avril-mai. On observe les premiers individus ailés dès mi-mai, avec de fortes variabilités, ces ailés apparaissant plus tardivement dans d'autres vergers. Début juin, la présence d'ailés dans les foyers se généralise, annonçant leur migration prochaine. Dans une majorité de vergers, la situation est correctement maîtrisée. Cependant 27 % des parcelles de référence connaissent de fortes infestations et une persistance des foyers jusqu'en juin voire juillet. La pression est moyenne à forte. Des suivis réalisés par SudExpé à l'automne révèlent un vol retour des pucerons cendrés sur pommier de début à fin octobre.

Concernant le puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*), des populations sont parfois observées au collet et sur les rejets à partir de fin avril. Ces populations peuvent persister au pied des arbres sans colonisation des pousses végétatives. Dans quelques vergers, la migration des pucerons lanigères vers les pousses s'opère en juin. Le parasitoïde naturel *Aphelinus mali* se développe sur ces foyers tardivement début juillet et finit par réguler les populations. L'impact de ce puceron reste plutôt faible.

Synthèse des observations de pucerons :

Espèce fruitière et puceron spécifique	Dates des premiers foyers	% des parcelles de référence présentant des foyers
Puceron vert du pêcher	Fin mars	54 %
Autres pucerons du pêcher	mi-mars à mi-mai selon les espèces	58 % (principalement en agriculture biologique)
Puceron noir du cerisier	début avril	20 %
Puceron cendré du pommier	mi-avril	53 %
Puceron lanigère du pommier	juin	7 %

- **Cicadelle verte** (*Asymmetrasca decedens*)

Sur **pêchers et abricotiers**, des adultes de cicadelles vertes sont observés assez tôt, dès la 2^e quinzaine d'avril dans les deux bassins. Les premières larves sont détectées fin mai - début juin, période qui correspond aux premières attaques sur pousses dans les deux bassins. Les piqûres entraînent la déformation et la décoloration des feuilles ; elles limitent la pousse.

Les populations augmentent progressivement à partir de début juin pour se maintenir à de très hauts niveaux tout l'été (de fin juin à mi-août).

Malgré un impact plus tardif qu'en 2023, les dégâts sont très marqués en juillet-août. 91 % des parcelles de référence pêcher présentent des symptômes. A partir de fin août, les populations diminuent.

Sur abricotier, la pression demeure faible, aucune parcelle de référence ne rapporte de dégât sur pousse.

Des contaminations par l'oïdium se produisent sur les feuilles les plus atteintes.

Les dégâts de cicadelle sont particulièrement pénalisants sur les jeunes vergers et les vergers surgreffés, mais ils peuvent aussi pénaliser le calibre des fruits des arbres en production.

La pression demeure forte dans les deux bassins, bien qu'un cran en dessous par rapport aux années précédentes.

- **Forficule** (*Forficula auricularia*)

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre. Les populations migrent dans les arbres à partir de mi-avril. On constate la présence de populations dans les arbres en mai sur abricotiers, juin et juillet sur pêchers, persistant parfois jusqu'à mi-août. Les attaques débutent 1^{re} quinzaine de mai dans le Roussillon, début juin en Languedoc.

33% des parcelles de référence **abricotier** sont concernées par des attaques sur fruit en juin, à la récolte : de 1 à 15 % de pertes ;



Pousse de pêcher attaquée par la cicadelle verte (source SudExpé)



Attaque de l'épiderme d'un abricot par un forficule (source CA30)

36 % des parcelles de référence **pêcher** présentent des dégâts sur fruit en juillet-août, d'intensité modérée : 0,5 à 5 %. Des parcelles du Roussillon en agriculture biologique sont particulièrement concernées.

Aucune parcelle de référence cerisier ne présente de dégât à la récolte.

Les parcelles avec un enherbement haut, les arbres non protégés par un anneau de glu et les fruits présentant des noyaux fendus constituent les situations les plus à risque.

La pression forficule est moyenne à faible sur abricotiers et pêchers.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

La pression de la tordeuse orientale est très variable d'un verger à l'autre. **Cette année, elle est globalement moyenne à forte.**

La première génération vole de début mars à fin avril, les éclosions s'étalent de la 2^e décennie d'avril à début mai. La seconde génération vole de mi-mai à fin juin et les éclosions s'étalent de la dernière décennie de mai à fin juin. Les générations suivantes se succèdent en se chevauchant.

D'après les courbes, les vols successifs correspondant aux générations sont assez nets, notamment les pics de G1 et G3 en Languedoc. On constate un début de vol de faible intensité dans le Roussillon qui augmente par la suite (*voir graphes ci-après*).

Quelques attaques de faible intensité sur pousses de pêcher sont détectées toute fin avril en Languedoc, début mai dans le Roussillon.

Sur les générations suivantes, les attaques sont plus régulières dans les deux bassins, de fin juin à fin août. Sur pêches, on constate les premiers dégâts début juillet dans le Roussillon, fin juillet en Languedoc. L'intensité des attaques augmente en août dans les deux bassins.

15 % des parcelles de référence pêcher présentent de 2 à 5 % de dégâts sur fruit.

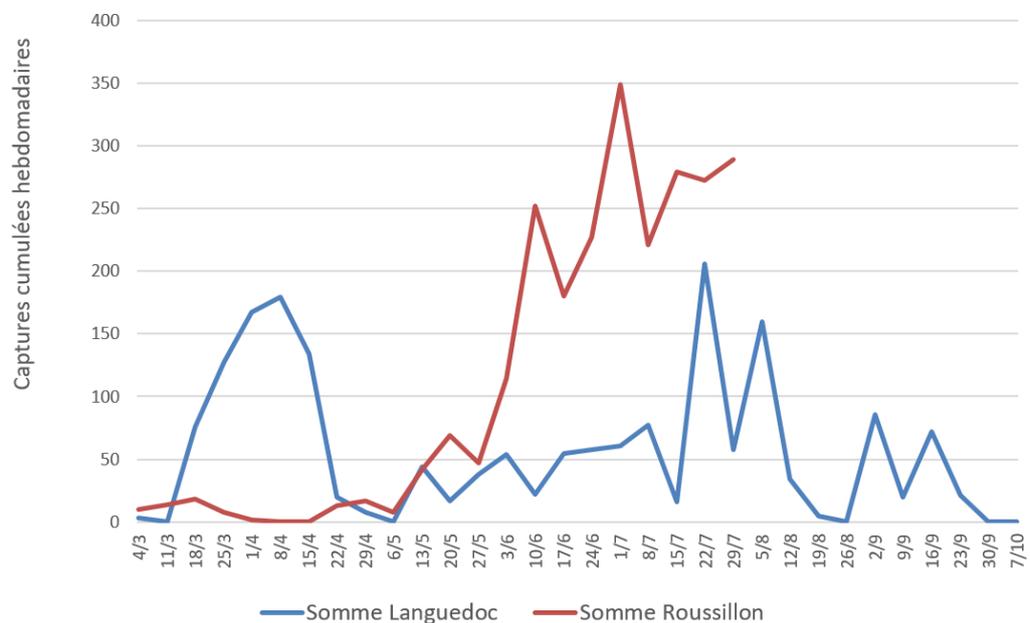
Aucune parcelle de référence abricotier ne présente d'attaque sur fruit.

Une parcelle de référence pommier présente jusqu'à 2 % d'attaques sur fruit, malgré l'utilisation de diffuseurs de confusion sexuelle contre le ravageur.

On peut aisément confondre les dégâts de carpocapse et de tordeuse orientale sur fruit.

On rapporte des attaques de tordeuse orientale sur pomme dans des parcelles flottantes, en particulier de début août à mi-septembre.

Vol de la tordeuse orientale 2024 - dans les deux bassins



- **Petite mineuse de l'abricotier** (*Anarsia lineatella*)

Ce ravageur est présent sur abricotier mais aussi sur pêcher.

La pression peut localement être élevée dans certains vergers des deux bassins.

Dans le Roussillon, le vol est moins important que les années précédentes. En Languedoc, il reste à un très faible niveau. Le vol de première génération commence début mai. Les générations suivantes se développent de début juillet à fin juillet.



Abricot attaqué par une larve d'anarsia (source CA66)

On constate, dans quelques parcelles flottantes et une seule parcelle de référence pêcher, de rares pousses minées par les larves hivernantes courant avril et début juin. Des dégâts sur pêche de saison en juillet sont constatés sur quelques parcelles flottantes du Roussillon.

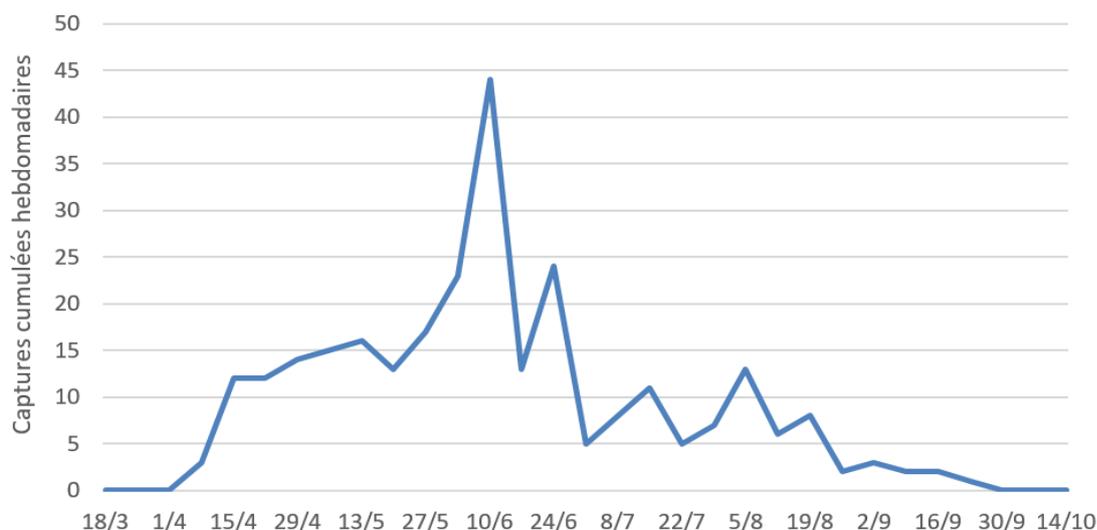
Sur abricotier, une seule parcelle de référence présente 0,5 % d'attaque sur fruit mi-juin.

La pression est jugée faible cette année.

• Carpopapse du pommier (*Cydia pomonella*)

Le vol de 1^{re} génération démarre début avril. Les captures augmentent nettement pour former un pic début juin. La 2^e génération connaît un pic de vol fin juin. La 3^e génération semble détectée tout début août. Le cycle est plus tardif qu'en 2023.

Vol du carpopapse 2024 - Bassin Languedoc



Le modèle INRAE fournit les dates indicatives des pics d'éclosions, plus tardives d'environ 1 semaine par rapport à 2023 (site SudExpé à Marsillargues) :

- 1^{re} génération (G1) le 13 juin
- 2^e génération (G2) le 29 juillet
- 3^e génération (G3) le 11 septembre (génération incomplète)

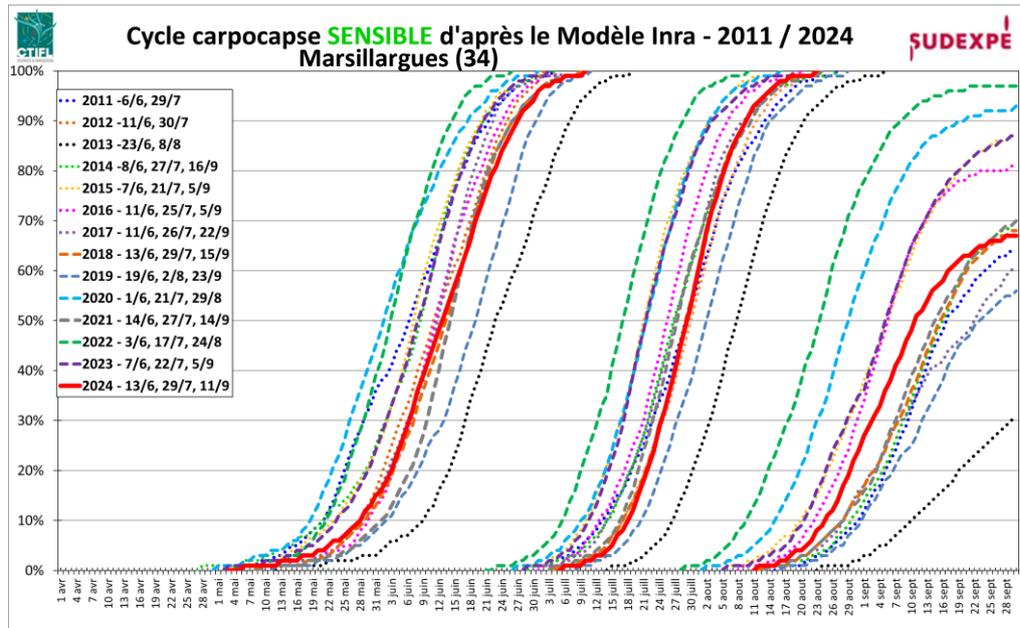
Le cycle du carpopapse 2024 est proche de ceux de 2018 et 2021, années jugées moyennes parmi les 14 dernières années (voir courbes page suivante, SudExpé site de Marsillargues).

La situation est similaire pour les autres sites utilisant le modèle INRAE, du Gard à l'Aude : les secteurs Costières du Gard et Mauguio sont précoces, Marsillargues et Marseillette sont plus tardifs avec 3 à 5 jours de retard en G1 et G2, jusqu'à 10 jours en G3.

Les toutes premières piqûres sur fruits sont observées fin mai dans un verger à historique de pression. La 1^{re} génération occasionne déjà des dégâts : 38 % des parcelles de référence présentent 0,1 à 5 % de dégâts fin juin-début juillet.

Des piqûres sur fruits liées à la 2^e génération sont observées de mi-juillet à début août, de même intensité : 44 % des parcelles de référence présentent 0,5 à 4 % de dégâts.

Contrairement aux années précédentes, la 3^e génération est assez discrète puisque peu de vergers présentent de nouvelles piqûres de début août à mi-septembre : 28 % des parcelles de référence présentent 0,1 à 5 % de dégâts avant récolte.



- **Drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)**

Les populations sont moins élevées qu'en 2022 et 2023, mais elles restent importantes durant la période de maturité des cerisiers.

Les premiers dégâts sont détectés fin mai, sur les premières passes de récolte des variétés précoces, pouvant atteindre des niveaux catastrophiques sur des vergers non protégés.

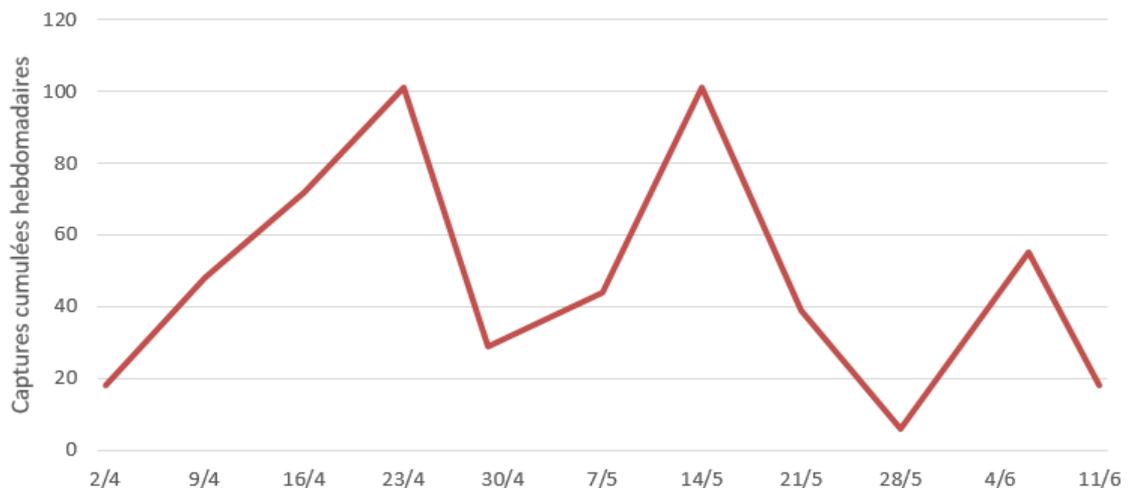
Les créneaux suivants restent concernés, la pression restant élevée jusqu'à fin juin.

Les conditions climatiques sont restées assez favorables au ravageur tout au long de la période de maturité des cerises.

Seule une parcelle de référence fait état de dégâts, avec 3 % de fruits piqués sur la première passe. Les passes suivantes sont fréquemment plus atteintes.

La pression 2024 de *Drosophila suzukii* est moyenne à forte.

Dynamique de population de *Drosophila suzukii* 2024



- **Mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*)**

Le vol est très précoce : il démarre à partir de la 2^e décade de juin dans la zone littorale du Roussillon puis se généralise rapidement dans tous les secteurs du bassin. A partir de mi-juillet, les niveaux de captures augmentent de façon exponentielle, et ce, jusqu'à fin septembre. Les captures restent élevées en octobre puis diminuent en novembre, et début décembre, au moment de l'arrêt des suivis.

En Languedoc, on détecte çà et là les tous premiers individus fin juin-début juillet. Le début du vol se confirme sur tous secteurs fin juillet, avec des niveaux de captures faibles. Les captures restent modérées d'août à début septembre puis elles augmentent dans certains vergers pour atteindre des niveaux critiques de fin septembre à fin octobre. Le vol s'atténue courant novembre pour se terminer début décembre.

Les premiers dégâts sont constatés sur pêche dès fin juin dans le Roussillon. Ils augmentent progressivement courant juillet pour atteindre des niveaux record en août. On constate également des dégâts sur abricot en juillet et sur pommes en septembre.

En Languedoc, des piqûres sont détectées sur pêches mûres courant août. Des attaques sur pommes sont constatées mi-septembre, en fin de récolte.

Sur pommiers, la situation est globalement maîtrisée sur les deux bassins.

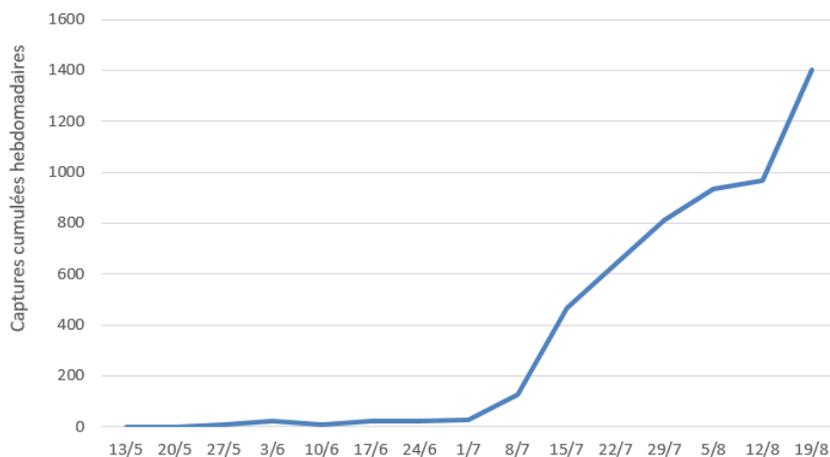
La pression 2024 de la mouche méditerranéenne est très forte.

Voir les courbes de vol ci-après.

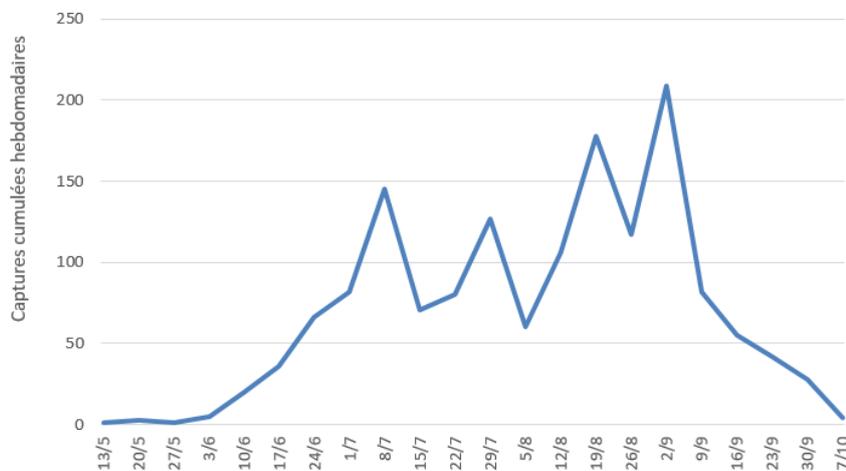


Pêche attaquée par des larves de cératite et femelle de mouche sur une pomme (source CA66, SudExpé)

Vol de la cératite 2024 - bassin Roussillon



Vol de la cératite 2024 - bassin Languedoc



- **Punaise diabolique** (*Halyomorpha halys*)

Comme de nombreuses espèces de punaises phytophages (mirides et pentatomides), la punaise diabolique est susceptible de causer des dégâts sur fruits.

La particularité de cette dernière est que son introduction en Europe et en France est récente, qu'elle a peu d'ennemis naturels, et qu'elle est très polyphage, s'attaquant à de nombreux fruits et légumes, et céréales. On constate une augmentation des populations et des dégâts en vergers dans plusieurs bassins de production français depuis 2018. Depuis 2021, la punaise diabolique est identifiée parmi la liste des **espèces exotiques envahissantes en Occitanie** ([lien](#)).

Les punaises sont favorisées par la présence de bois et d'herbes hautes dans l'environnement des vergers. Les fruits piqués prennent un aspect bosselé ; la salive injectée par l'insecte provoque la formation de cellules très lignifiées. La piqûre forme une cuvette avec un méplat dans le fond.

Les réseaux de surveillance sont mobilisés depuis 2021 par la mise en place de nombreux pièges pour suivre les populations ; une coordination d'ensemble a permis de faire émerger un site internet pour mieux faire connaître ce ravageur : www.punaisesdiaboliques.com.

D'après ces suivis, en Languedoc-Roussillon, on constate que les tous premiers adultes sont détectés en avril à proximité des vergers. Un pic de présence est constaté mi-mai.

Les premières larves sont observées début juin, leur présence étant particulièrement importante jusqu'à mi-juillet, où on observe les différents stades larvaires.

Les populations augmentent ensuite nettement en août, aussi bien les adultes que les larves jeunes, qui connaissent un pic de présence fin août. Des larves âgées sont fréquemment détectées de fin août à mi-septembre. Fin septembre les suivis révèlent des populations très importantes, exclusivement composées d'adultes, qui entrent dans leur période d'hivernage et gagnent des refuges : hangars, maisons le plus souvent.

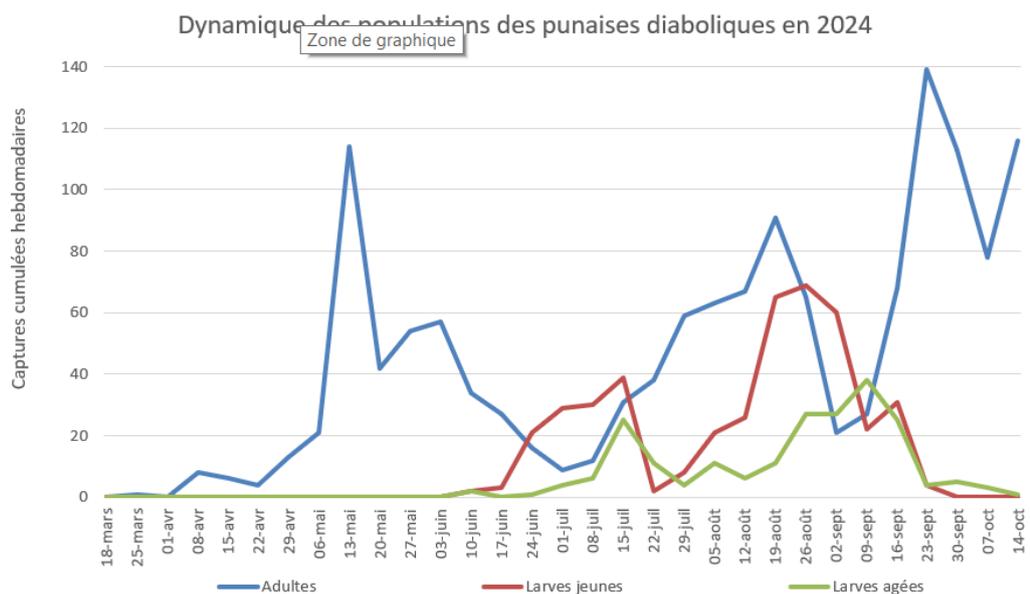
On voit apparaître les **premiers dégâts sur pêches** à partir de mi-juin dans le Roussillon. On en détecte ensuite dans les deux bassins, sur **pêches et abricots**, de fin juin à mi-juillet. En août, les dégâts concernent toujours les pêches et les abricots, mais aussi les **pommes** et les **poires**.



Punaise diabolique adulte, abricot et jeune pêche piqués (sources JC Streito-INRAE, GRCETA BD, CA30)

En 2024, une parcelle de référence compte jusqu'à 5 % de dégâts sur pommes fin juin et une parcelle de référence du Roussillon présente jusqu'à 2 % de dégâts sur pêches à la récolte fin juillet.

Quelle que soit l'espèce fruitière, la pression est jugée moyenne à faible.



- **Rhynchite rouge du pommier** (*Tatianaerhynchites aequatus*)

On constate des dégâts d'un ravageur émergent sur petites pommes dans certains vergers de l'Hérault : le rhynchite rouge du pommier, à partir de fin avril.

Ce petit charançon de 2,5 à 4 mm est observable au printemps, dans des zones sèches et bien exposées. Il fait des piqûres nutritionnelles sur les petites pommes et pond également dans les fruits. La période de ponte dure 3 mois ; un même fruit peut recevoir plusieurs pontes. Après la ponte, le pédoncule est incisé partiellement par l'adulte ce qui entraîne la chute prématurée du fruit. Les larves se développent dans la pulpe du fruit. A l'automne, les larves de dernier stade sortent du fruit et se nymphosent dans le sol ou divers abris avant leur hibernation.

33% des parcelles de référence pommier font état de 2 à 5 % de fruits présentant des dégâts de rhynchite rouge fin mai - début juin. Ces fruits sont généralement éliminés lors de l'éclaircissage manuel.



Adulte et dégâts de rhynchite rouge du pommier (source Cofruid'Oc)

- **Autres ravageurs**

Des adultes de **cécidomyie de l'abricotier** (*Contarinia pruniflorum*) sont détectés par piégeage dans certaines parcelles d'abricotiers du sud Costière (Gard) dès fin janvier. Ils pondent dans les bourgeons floraux. Des larves se développent dans les boutons, dont les fleurs ne s'épanouissent pas et finissent par chuter. Le vol se poursuit jusqu'à début mars. Ces attaques réduisent le potentiel florifère, notamment des variétés précoces.



Symptôme d'attaque des cécidomyies de l'abricotier sur fleurs et larves observées à la loupe binoculaire dans les calices (Source SudExpé)

Les **péritèles et charançons du feuillage** sont détectés courant avril, de façon sporadique. Ces ravageurs s'attaquent aux feuilles qu'ils dentellent. En cas de forte attaque, un jeune verger ou une parcelle surgreffée peut voir sa pousse pénalisée.

Au printemps, on constate des dégâts d'**hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*) de fin avril à début mai, notamment dans une parcelle de référence et quelques parcelles flottantes.

La **mouche de la cerise** (*Rhagoletis cerasi*) est observée dans quelques pièges des parcelles de référence (Languedoc) de fin avril à mi-juin. Des dégâts sur cerises de saison et tardives sont rapportés dans de rares parcelles flottantes.

Le **pou de San José** (*Quadraspidiotus perniciosus*) et la **lécanine** (*Parthenolecanium corni*) sont en recrudescence dans quelques vergers de pêchers (également de pommiers pour le pou de San José), pouvant présenter des attaques sur fruits à la récolte. Souvent localisées par foyers, leur intensité peut être élevée. En 2024, une parcelle de référence pêcher du Languedoc présente 20% de fruits infestés par du pou de San José et deux parcelles présentent des populations de lécanines.

Le **capnode** (*Capnodis tenebrionis*) reste un ravageur à surveiller sur fruitiers à noyau, en particulier sur abricotier. Les adultes sont observés de fin mai à fin août. L'été sec et chaud leur procure de bonnes conditions de reproduction. Les larves font de gros dégâts en s'attaquant aux racines.



Capnode adulte (source CA34)

La **zeuzère du poirier** (*Zeuzera pyrina*) vole de fin mai à début août. Des pousses minées sont observées sur pommiers en juillet. Aucun verger de référence ne présente d'attaque cette année. Depuis 3 ans, l'incidence du ravageur est faible.

Des attaques de **tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*) sont constatées sur feuilles, dans des vergers de pommiers, de fin juin à septembre. Les attaques se manifestent par des feuilles apparaissant marbrées, de couleur blanc gris, dont la face inférieure est criblée de taches sombres (déjections). Les tigres se nourrissent en vidant les cellules de leur contenu. Ils sécrètent du miellat sur lequel se développe la fumagine. Les feuilles très atteintes finissent par chuter. Une parcelle de référence fait état de sa présence.



Feuille attaquée par des tigres du poirier (source GRCETA BD)

La **cochenille farineuse** (*Pseudococcus sp*) n'est détectée cette année dans aucune parcelle de fruitiers à pépins ou à noyau. On retrouve néanmoins des foyers et des infestations de fruits dans certaines parcelles flottantes de pommiers.

Au 12 novembre 2024, la DRAAF-SRAL a officiellement identifié l'insecte **aleurode épineux du citronnier** *Aleurocanthus spiniferus* sur des espèces fruitières et ornementales (agrumes, vigne, pommier, poirier, grenadier, kaki, arbre de Judée, lierre, aubépine, pyracantha...) sur 30 communes du Gard (secteur Sommières – Nîmes – St-Gilles - Grau du Roi) et 20 communes de l'Hérault (de Montpellier à Lunel, Juvignac, Vailhauquès, Agde). Plus d'informations [ici](#).



Feuille de pyracantha infestée par des aleurodes épineux du citronnier (source FREDON Occitanie)

Enfin, une activité intense du **campagnol provençal** (*Microtus duodecimcostatus*) est toujours constatée dans certains vergers dès le début du printemps puis en fin d'été. Les vergers de pommiers sont particulièrement concernés.

ADVENTICES

Sur de nombreux vergers, de pommiers en particulier, on observe une persistance d'érigeron du Canada en saison, une part importante des populations de cette plante étant désormais largement résistante au glyphosate. On note également des cas de plus en plus fréquents de ray-grass résistants au glyphosate, et dans une moindre mesure, de mauve.

Les adventices envahissantes n'ont pas été signalées.

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Et, depuis plusieurs années, d'autres espèces du même genre sont également en expansion (Ex : *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide).

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

Pour plus d'informations sur les ambrosies, quelques liens ci-dessous, consultez le site « [FREDON Occitanie Ambrosies](#) », dont [Les lettres Ambrosies réalisées par la FREDON Occitanie](#)

Autres ressources sur le sujet :

- [Le guide technique « Ambrosies »](#)
- [La note technique nationale Ambrosies des BSV \(2019\)](#)

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce BSV Bilan de campagne a été préparé par les animateurs de la filière arboriculture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, le CETA du Vidourle, Cofruid'Oc et SudExpé.